

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA

COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

DEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 11 mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
56	52
11 mai	2023

L'année deux mille vingt-trois, le jeudi 11 mai à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Somme régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain BABAUT, Président.

Etaient présents : M.R.Leclercq, Mme Vaquier, M.Demarcy, Mme Vaquette, Mme Brandicourt, M.Debeugny, Mme Duthoit, M.Delétré, M.Gabrel, Mme Braud, M.Laloi, M.Deramisse, Mme Rousselle, M.Cauchy, Mme Carton, M.Babaut, M.Ducrocq, Mme Capon, M.Smerda, Mme Deroguerre, M.Commecey, M.Chevin, M.Petit, M.Fleury, M.Roussel, Mme

B.Leroy, M.Dehurtevent, M.Savoie, M.Durier, M.Leger, Mme Defretin, Mme Candelier, M.Van Den Hove, M.Gosselin, M.Dinouard, M.Arthur, Mme Ricard, Mme Huyghe, M.Guillemot, M.Vaquez, M.Lavoisier, M.Martin

Sauf : M.Van Vynckt, M.Boivin, M.Regnard, Mme Sinoquet

Date de la convocation
04/05/2023

Date d'affichage
17/05/2023

Délibération n°42-20230511-725

OBJET DE LA DELIBERATION

Tourisme – Tarification d'une nouvelle animation touristique 2023

Excusés : M.Chevallier pouvoir Mme Rousselle, Mme Schweig pouvoir à M.Deramisse, Mme Verdez pouvoir Mme Braud, Mme Leroy.S pouvoir à M.Gabrel, Mme Marechal pouvoir à M.Savoie, M.Deblangie pouvoir M.Fleury, M.Demaison pouvoir M.Van Den Hove, M.Bruxelle pouvoir M.Demarcy, Mme D'Heilly pouvoir Mme Ricard, M.Lelieur pouvoir M.Guillemot

M.SMERDA est désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte,

Dans le cadre des animations estivales proposées par l'office de tourisme durant la saison touristique 2023, il est demandé au conseil communautaire de valider l'ajout d'un tarif pour une nouvelle animation « Stand-up Paddle » qui aura lieu les 7 juin et 2 septembre 2023 sur le canal de la Somme.

ANIMATIONS ET ATELIERS (Prestations assurées par un prestataire extérieur à l'office de tourisme)			
Intitulé de l'animation	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif groupes
Session Stand-up Paddle sur la Somme Durée : 1h30 Public : à partir de 12 ans	20€ (+ de 17 ans)	15€ (de 12 à 16 ans)	

Le Conseil de Communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Valide l'ajout d'un tarif pour une nouvelle animation « Stand-up Paddle » qui aura lieu les 7 juin et 2 septembre 2023 sur le canal de la Somme.

Fait et délibéré le 11 mai 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président, 

A. BABAUT.